

Simulation : 00000030334434_221217091415897

Etablie le 17/12/2022, valable 15 jours.

Suite à notre entretien et sur la base des éléments déclarés, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre simulation de financement.

Votre conseiller

VALETTE THOMAS	Agence : AURIGNAC	Tél :
----------------	-------------------	-------

Situation de l'ensemble des intervenants composant l'indivision

MADAME MARTINS PEREIRA MARI OU M 7 CHEMIN DU CAP DE LA OUREST 31360 ST MEDARD	Revenus Mensuels ¹	:	6 014,49 €	Nb de personnes à charge	:	1
	Charges Mensuelles ¹	:	1,41 €	Nb de personnes au foyer	:	3
	Mensualités des crédits en cours ⁶	:	1 880,60 €	Revenu fiscal de référence 2020	:	18 000 €
	Mensualités des crédits en cours exclus ⁶	:	0,00 €	Revenu fiscal de référence 2021	:	18 844 €

Votre projet

Acquisition et travaux appartement résidence locative principale ancien(ne) plus de 20 ans			Zone de Robien :			C
31800 ST GAUDENS						
Coût (hors frais)	:	185 000,00 €	dont Acquisition	:	90 000,00 €	
Frais d'agence immobilière	:	0,00 €	Travaux	:	95 000,00 €	
Frais d'actes estimés à	:	8 312,00 €	Terrain	:	0,00 €	
Frais de garanties estimés à	:	2 117,82 €				
Partis sociales	:	0,00 €				
Frais de dossier après remise commerciale de 900,00 €	:	600,00 €				
Frais pris par des tiers (courtiers, audit DPE)	:	0,00 €				
Total du projet	:	196 029,82 €				

Echéancier mensuel

Echéance mensuelle, hors aide au logement, avec assurances obligatoire et facultative.

1° à 83° mois	2 790,48 €	84° à 247° mois	2 247,56 €	248° à 283° mois	1 591,27 €	284° à 300° mois	909,88 €
---------------	------------	-----------------	------------	------------------	------------	------------------	----------

Financement de votre projet (Tous les montants du tableau ci-dessous sont exprimés en €.)

Prêts	Montant	Taux	Durée en mois	Durée Différé	Mensualité hors assurance ²	Mensualité ⁴	Montant total des intérêts	TAEG estimé ⁵
Apport personnel	3 500,82							
SILVER PTH Fixe	192 529,00	2,69%	300		882,26	909,88	72 149,00	3,00%
Total des prêts Crédit Agricole	192 529,00							
Total du financement du projet	196 029,82							

Coût total du financement Crédit Agricole estimé avec assurance obligatoire, frais et parts sociales : 79 009,82 €

Coût total du financement Crédit Agricole estimé avec assurance obligatoire et facultative, frais et parts sociales : 83 152,82 €

dont assurance obligatoire (Mme MARTINS PEREIRA MARION) : 4 143,00 €

assurance obligatoire (M. BERGES BENJAMIN) : 0,00 €

dont assurance facultative (Mme MARTINS PEREIRA MARION) : 0,00 €

assurance facultative (M. BERGES BENJAMIN) : 4 143,00 €

Garanties

Type de garantie	Prêts couverts	Coût total estimé
CAMCA	SILVER PTH Fixe;	2 117,82 €

Assurances. Une assurance couvrant au minimum 100% du financement au titre des garanties décès et incapacité temporaire totale est obligatoire. En cas de pluralité d'emprunteurs, la quotité exigée par le **Prêteur** peut être répartie entre les emprunteurs. Les quotités et garanties exigées par le **Prêteur** sont précisées dans la Fiche Personnalisée remise ci-après à chaque **Emprunteur**. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. L'emprunteur peut souscrire auprès de l'assureur de son choix une assurance dans les conditions fixées aux articles L313-30 et L313-31 du Code de la Consommation.

Sous réserve de l'acceptation par l'Assureur, l'assurance emprunteur prend effet à la plus tardive des deux dates suivantes : à la date de conclusion de l'adhésion ou à la date d'acceptation de l'offre.

La convention AERAS (s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé) élargit les conditions d'accès à l'emprunt et à l'assurance des emprunteurs présentant un risque de santé aggravé. Votre référent : Unité Assurance des Personnes Téléphone : 0800 836 026.

Ce document est un devis et/ou une simulation réalisé(e) à l'initiative du consommateur. Il n'est en aucun cas une offre de crédit et ne saurait avoir une valeur contractuelle.

(1) : sur tous les emprunteurs.

(3) : basé sur la première mensualité

(5) : avec assurance obligatoire.

(2) : hors assurances.

(4) : avec assurances obligatoire et facultative.

(6) : ADE incluse.

Emprunteur Prêt	Décès	PTIA	Incapacité Temporaire Totale	Perte d'emploi	Coût mensuel estimé avec remise de l'assurance contrat groupe ^{3a}	Coût total estimé de l'assurance contrat groupe ^b
Mme MARTINS PEREIRA MARION						
<i>SILVER PTH Fixe</i>	100,00%	100,00%			13,81 €	4 143,00 €
Coût total estimé de l'assurance contrat groupe sur les 8 premières années : 1 325,76 €						
M. BERGES BENJAMIN						
<i>SILVER PTH Fixe</i>	100,00%	100,00%			13,81 €	4 143,00 €
Coût total estimé de l'assurance contrat groupe sur les 8 premières années : 1 325,76 €						

(a) : Le coût estimé, calculé par emprunteur, s'ajoute à l'échéance de remboursement du prêt.

(b) : Coût estimé, calculé par emprunteur. Le coût total de l'assurance est calculé sur la durée du prêt. Par exception, pour les personnes ne pouvant pas être assurées sur la durée totale du prêt, ce coût total de l'assurance est calculé sur la durée totale du contrat d'assurance. Coût du contrat groupe PREDICA.

(a) (b) : Il s'agit de coûts indicatifs avant examen du dossier d'adhésion à l'assurance groupe.

Prêt	TAEA global par prêt
<i>SILVER PTH Fixe</i>	0,29%

Le TAEA (Taux Annuel Effectif de l'Assurance) est calculé pour un prêt donné en incluant toute assurance proposée par le Prêteur.

Le TAEA, le coût mensuel et le coût total de l'assurance proposée par le **Prêteur** tiennent compte de l'ensemble des garanties que le client a déclaré vouloir souscrire, exigées ou non par le **Prêteur**.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour intégrer tout élément d'actualité et finaliser rapidement votre projet.

Ce document est un devis et/ou une simulation réalisé(e) à l'initiative du consommateur. Il n'est en aucun cas une offre de crédit et ne saurait avoir une valeur contractuelle.

La remise d'une offre de crédit est soumise à la réception et la vérification des pièces justificatives demandées et à l'acceptation de votre dossier.

Le prêt est accordé sous réserve d'acceptation de la banque. Dans cette hypothèse, conformément à l'article L313-4 du Code de la consommation, l'emprunteur disposera d'un délai de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

L'Assurance emprunteur est garantie par PREDICA, Société anonyme au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, siège social : 50-56, rue de la Procession - 75015 Paris, 334 028 123 RCS Paris.
Entreprise régie par le Code des Assurances.

Traitement de vos données personnelles

Vos données à caractère personnel ont été collectées par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de TOULOUSE en sa qualité de responsable de traitement dans le but, notamment, d'établir la présente simulation de financement. Vos données peuvent, à cette occasion et le cas échéant, avoir été transférées aux partenaires de la Caisse régionale susceptibles de garantir le crédit faisant l'objet de cette simulation (tels que Crédit Logement, CAMCA, etc.). Vous pouvez à tout moment exercer vos droits Informatique et Libertés, notamment votre droit d'accès, de rectification, d'opposition ou d'effacement, en écrivant par lettre simple à 6 place Jeanne d'Arc - BP 40535 - 31005 TOULOUSE CEDEX 6, ou par courriel à dpo@ca-toulouse31.fr. Nous vous invitons à retrouver le détail des informations sur le traitement de vos données et sur l'exercice de vos droits dans notre Politique de Protection des Données accessible à l'adresse suivante : <https://www.credit-agricole.fr/ca-toulouse31/particulier/informations/politique-de-protection-des-donnees-personnelles-de-la-caisse-regionale.html> ou disponible sur simple demande dans votre agence.

Ce document est un devis et/ou une simulation réalisé(e) à l'initiative du consommateur. Il n'est en aucun cas une offre de crédit et ne saurait avoir une valeur contractuelle.

(1) : sur tous les emprunteurs.

(3) : basé sur la première mensualité

(5) : avec assurance obligatoire.

(2) : hors assurances.

(4) : avec assurances obligatoire et facultative.

(6) : ADE incluse.